



---

## Entre nous

---

A Cravant, nous ne sommes jamais à court d'idées pour vous divertir !

Et toutes les associations du village s'activent pour préparer la saison d'été.

Lorsque vous lirez ces lignes, vous aurez déjà participé au Loto et vous aurez dévalisé les rayons de la Bourse aux vêtements ! Mais ce n'est qu'un début ...

Les 6 et 7 juillet, ce sera la fête de Cravant qui est toujours un grand moment pour tous. Toute l'équipe de Cravant en Fête et Sandrine sont en plein travail : Samedi soir, le traditionnel feu d'artifice vous en mettra plein les yeux, et tout au long du week-end, nous remonterons le temps, pour revenir à l'époque des « Années Folles »...

Le 11 juillet ce sera Yonne Tour Sport qui offrira aux enfants de 6 à 16 ans de nombreuses activités gratuites sur l'espace loisirs rue des Fossés, comme l'an dernier. Ce sera la troisième année que Cravant accueillera cette manifestation du Conseil Départemental.

Ce sera ensuite le 13 juillet la retraite aux flambeaux et les jeux pour les enfants le 14 juillet.

Le 1<sup>er</sup> août, vous serez nombreux à l'église Saint Pierre Saint Paul pour profiter d'un concert de musique baroque italienne, offert par la Cité de la Voix de Vézelay. C'est un jeune ensemble de six musiciens, Il Buranello qui sera à l'honneur cette année. J'en profite pour vous rappeler que, comme l'an dernier, notre groupe de bénévoles, autour de Josette, sera là pour ouvrir l'église au public du 6 juillet au 15 septembre.

Et nos voisins et amis Martine et Henri qui nous avaient fait le plaisir l'an dernier de nous donner un magnifique concert au moment des Journées du Patrimoine envisagent de " remettre ça " !

Nous vous dirons en temps utile la date et le programme de leur prochain concert.

Donc pas question de s'ennuyer cette année encore à Cravant !

Profitez bien des beaux jours !

Votre Maire

---

## Sommaire

---

Entre nous .....	1	Des nouvelles des écoles et	
La vie de la commune .....	2	des filous futés .....	12
Le Conseil Municipal .....	5	Les associations .....	13
Infos pratiques .....	8	Projet Éolien .....	18
Évènements à venir .....	9	Ceux qui font les échos .....	20
Infos communales .....	10	Dernières minutes .....	20
Les acteurs économiques .....	11	Agenda .....	21
L'agence postale .....	11		

# La vie de la commune

## LE REPAS DES AINÉS DU 3 FEVRIER



Le dimanche 3 février, de nombreux habitants du village, âgés de 60 ans et plus, se sont retrouvés pour un moment convivial autour d'un bon repas concocté par M. Girard, traiteur habituel et apprécié.

Suite au mot d'accueil de Madame le Maire, Paule BERNARD, notre doyenne bien aimée, s'est vue remettre un magnifique bouquet de fleurs.

Après une entame musicale par nos deux fidèles musiciens Jean et Philippe, le repas s'est déroulé dans la bonne humeur. Sous le charme des notes de musique, l'après-midi s'est poursuivie par des danses pour certains et des jeux de cartes pour d'autres.

## RÉUNION « MOBILITÉ » DU 27 FEVRIER

A l'initiative du CCAS et de Cravant Solidarité, cette réunion avait pour objectif de présenter un projet facilitant les déplacements de personnes âgées isolées.

Il est précisé que ce projet serait porté par la Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs.

La loi « mobilité » LOM qui doit être promulguée avant l'été préconise en effet que les solutions de mobilité dans les zones rurales dépourvues de transports doivent être portées soit par les intercommunalités, soit par les régions.

Le projet tel qu'il est envisagé est un transport à la demande.

Il sera proposé :

- Aux personnes « seniors » ne conduisant pas ou plus, ainsi qu'aux personnes étant empêchées de conduire pour des raisons de santé.
- Dans un premier temps, le dispositif sera limité à des déplacements médicaux : maison de santé, visite dans un EHPAD, RV médical de spécialiste, ou à l'hôpital.
- L'utilisation du véhicule pourra être partagée : avec un centre de loisirs, ou une association d'aide à la personne par exemple, selon les demandes.
- La tarification envisagée pour l'utilisateur serait de l'ordre de 3 € par trajet.
- La gestion des appels (effectués par téléphone) sera faite par un centre d'appels

Cette réunion a permis aux personnes présentes d'exprimer leurs attentes en matière de déplacements.

Il est certain que les personnes ayant des difficultés à marcher sont intéressées par un transport à la demande. (un système de navettes avec parcours prédéfini ne répondant pas à leurs problèmes). L'extension pour des courses dans les magasins est évoquée mais il est précisé que dans un premier temps ce n'est pas envisagé.

Les habitants n'ayant pas pu participer à cette réunion et qui sont intéressés par ce projet peuvent faire part de leurs questions et/ou propositions à la mairie.



## LE DISPOSITIF « SORTIR PLUS »

En marge de la réunion « mobilité » un autre dispositif national, en partenariat avec la CNAV et les régimes de retraite, a été présenté :

### LE DISPOSITIF « SORTIR PLUS »

Pour les **plus de 80 ans**, confrontés à l'isolement ou à la solitude, sans condition de ressources.

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'appeler un conseiller au **0810 360 560** (service 0.05€/min + prix appel), qui enverra un dossier à remplir, ce qui permettra de vérifier l'éligibilité de chaque demandeur.



*Le conseiller organisera la sortie pour aller à la gare, chez le coiffeur, retrouver des amis, faire des courses, voir des spectacles...et l'accompagnateur chauffeur va chercher la personne à l'heure convenue et l'accompagne. Selon le cas, il peut attendre ou rester à ses côtés. Il la raccompagne ensuite à son domicile.*

**Organisation** : Le financement est effectué sous la forme de chèques « emploi service universels » « (Cesu), pré-financés et nominatifs, attribués par les caisses de retraite complémentaire.

Le chéquier est envoyé - à l'adresse de la personne ou celle d'un de ses proches. Chaque chéquier a une valeur de 150 € et comprend 10 chèques de 15 €.

Par chéquier, une participation financière est demandée de 15 € pour le premier chéquier, de 20 € pour le deuxième chéquier et de 30 € pour le troisième chéquier. Chaque personne peut bénéficier de **trois chèquiers par an maximum**.

Les chèquiers sont valables une année civile et peuvent être utilisés jusqu'à la fin janvier de l'année suivante.

## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune remercie l'ensemble de la population et les agents recenseurs (Mme BOUNON, Mlle MASCAUX, Mme TOSO et M. PAUS) pour leur participation à la campagne de « Recensement 2019 » de Deux Rivières qui s'est déroulée entre le 17 janvier et le 16 février.

A l'occasion de celle-ci 844 logements ont été visités pour une population recensée dépassant les 1200 personnes.



## CEREMONIE DU 19 MARS

En cette journée du 19 mars, la commune a une nouvelle fois rendu un hommage solennel à toutes les victimes combattantes et civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Après les allocutions du représentant de la FNACA et de notre Maire Colette Lerman, un dépôt de gerbe a été effectué au pied de la stèle commémorative de Cravant et chacun a pu se recueillir quelques instants

On notera la Marseillaise toujours aussi remarquablement interprétée par les chœurs des Chanteux du Cuveau d'Accolay.

La cérémonie s'est terminée par un moment d'échanges au café O'Jouvence autour d'un verre de l'amitié.



## LE GRAND DÉBAT NATIONAL

« le Gouvernement s'est engagé à prendre en compte tous les avis et propositions exprimés dans le respect de la méthode et des règles du débat, selon les principes de transparence, de pluralisme et d'inclusion, de neutralité, d'égalité, de respect de la parole de chacun ».

Dans le cadre de ce Grand Débat National, deux réunions « d'initiative locale » ont été organisées à Cravant et à Accolay le 2 février 2019, puis une deuxième réunion s'est tenue le 16 février.

Quatre thèmes de discussions étaient proposés :

- La fiscalité et les dépenses publiques,
- Démocratie et citoyenneté
- Transition écologique
- Organisation de l'État et des services publics.

Les deux réunions d'échanges se sont déroulées dans une ambiance détendue, et ont rassemblé 25 personnes. Elles ont permis aux participants de s'exprimer librement et des propositions ont été formulées. Sans revenir sur tous les échanges, citons quelques unes de ces propositions :

### Fiscalité et dépenses publiques :

Envisager le taux le plus bas pour les produits de première nécessité.

Réduire les dépenses d'apparat, supprimer les « agences gouvernementales » coûteuses, inutiles.

Les participants s'accordent pour ne pas faire d'économies dans les domaines de l'éducation et de la santé (mesures de prévention).

### Démocratie et citoyenneté :

Il faut que les élus aient davantage conscience de représenter les habitants qui les ont élus. Il faudrait qu'un élu ait – ou ait eu – au moins une expérience de fonction locale (maire).

Comportements civiques : refaire de l'instruction civique dans les écoles, promouvoir le respect et la tolérance, dire bonjour aux personnes qu'on croise...

### Transition écologique :

Les participants jugent les questions posées dans le thème « transition écologique » trop axées sur les énergies, et pas assez sur la sécurité alimentaire, les espèces protégées ...

Le prix des carburants et des incitations financières pourraient inciter les participants à changer de comportement pour faire des économies d'énergie.

### L'organisation administrative :

Elle devrait évoluer vers une plus grande mobilité, une ouverture vers une polyvalence, un décloisonnement.

Mieux valoriser la compétence plutôt que l'ancienneté. Revoir les horaires d'ouverture au public des administrations pour répondre aux besoins des utilisateurs qui travaillent.

La commune reste l'échelon auquel les habitants sont le plus attachés.

Conformément aux circulaires de la Préfecture, la synthèse de ces réunions, ainsi que les contributions individuelles reçues en mairie, et le cahier citoyen mis à la disposition des habitants d'Accolay et de Cravant, ont été transmis à la Préfecture le 19 février 2019.



## ELECTIONS EUROPÉENNES



Les élections européennes auront lieu en France le dimanche 26 mai.

La loi de 2018 a introduit un changement important : au lieu de 8 circonscriptions régionales, il n'y aura qu'une seule circonscription et donc ce seront les mêmes listes sur l'ensemble du territoire français.

Avec la sortie de l'Angleterre, la France aura 79 sièges sur les 705 sièges du Parlement Européen. Chaque liste comportera donc 79 noms.

A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Les élus le sont pour 5 ans.

Le Parlement Européen vote et façonne la législation européenne qui influence notre vie quotidienne ; alors, n'oubliez pas de voter ! Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

**Rappel : la commune comptant désormais plus de 1 000 habitants, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photographie, nouveau permis de conduire sécurisé...). Liste complète des papiers d'identité pouvant être présentés au moment du vote disponible sur le site internet [service-public.fr](http://service-public.fr) ou en Mairie.**

# Le Conseil Municipal

**Rappels** : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjoints, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr , menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

## Extraits du Conseil Municipal du 28/01/2019

**Ordre du jour** : Projet : nouveaux ateliers communaux, Renouvellement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec VNF, Ouverture de crédits d'investissements anticipés, Camping d'Accolay : choix du gestionnaire, Gestion du camping d'Accolay : contrat de bail, Renouvellement de la location de la licence IV (Accolay) Avenant à la convention de gestion de la restauration scolaire et du périscolaire avec les Filous Futés, Élection d'un Adjoint au Maire, Contrat de maintenance et d'hébergement du logiciel Biblixnet, Renouvellement de deux postes d'agents contractuels, Contrat d'accompagnement dans l'emploi, Contrat d'assurance statutaire du personnel, Indemnité de Conseil allouée, Dispositif de participation citoyenne, Questions diverses.

### PROJET – NOUVEAUX ATELIERS MUNICIPAUX

Madame le Maire explique que ce projet concerne la construction d'ateliers municipaux sur l'ancien parking poids-lourds à la sortie de Cravant. Elle rappelle que des études de sol ont déjà été réalisées.

L'approbation du conseil municipal étant requise pour lancer la consultation dans le cadre d'un marché d'étude de faisabilité et de maîtrise d'œuvre, il est proposé aux conseillers de valider cette consultation.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **AUTORISE** le Maire à lancer une consultation dans le cadre d'un marché d'étude de faisabilité et de maîtrise d'œuvre pour le projet de construction d'ateliers municipaux, **MANDATE** le Maire pour signer tout document afférent.

### AVENANT A LA CONVENTION DE GESTION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DU PÉRISCOLAIRE AVEC L'ASSOCIATION LES FILOUS FUTÉS CONVENTION DES FILOUS FUTÉS

Du fait des modifications des modalités du fonctionnement et de la tarification à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, il est nécessaire d'établir un avenant à la convention de gestion de la restauration scolaire et périscolaire avec l'association les Filous futés et la commune de Deux Rivières. Il est nécessaire de modifier cette convention comme suit :

- 26h par semaine pour une année (36 semaines scolaires) à 20.66€/h soit 19 337.76 €,
- 0.75h par 7 animateurs par semaine pour l'année (36 semaines scolaires-144 jours) à 20.66 €/h pour la cantine de Cravant soit 15 618.96 €,
- 0.75h par 2 animateurs par semaine pour l'année (36 semaines-144 jours) à 20.66 €/h pour la cantine d'Accolay soit 4 462.56 €,
- 3h pour 4 jours par semaine pour l'année (36 semaines scolaires) pour l'entretien à 13.70 €/h pour un soit 5 918.40€.

Ce qui représente un coût total à l'année de 45 337.68 Euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention de gestion de la restauration scolaire et périscolaire avec l'association les Filous Futés.

### ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la démission de M. Hubert LEVEQUE de son poste de 7<sup>ème</sup> adjoint et de conseiller municipal.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N° 2017/001 du 6 janvier 2017 du conseil municipal de Deux Rivières fixant le nombre d'adjoint au Maire à 7,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par Monsieur le Préfet par courrier reçu le 14 décembre 2018,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 7<sup>ème</sup> adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Sont candidats : M. Bruno GUEUX

Nombre de votants : 20 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 20

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0 Nombre de suffrages exprimés : 20

Majorité absolue : 11 Ont obtenu : M. Bruno GUEUX : 20 Voix

M. Bruno GUEUX ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 7<sup>ème</sup> adjoint au maire,

M. Bruno GUEUX a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

## **DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE**

La lutte contre la délinquance et notamment contre les vols constitue une priorité pour les services de l'État. Le dispositif de « participation citoyenne » a été mis en place afin de faire participer la population d'une commune à la sécurité de son environnement, en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité.

Suite à la présentation du dispositif de « participation citoyenne » par la gendarmerie en début de séance du conseil municipal du 22 novembre 2018, il est proposé aux conseillers de décider d'adhérer ou non à ce dispositif.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à 16 voix Pour, 1 voix Contre, 3 Abstentions, DECIDE d'adhérer à ce dispositif, MANDATE Madame le Maire pour signer tout document afférent.**

### **Extraits du Conseil Municipal du 28/02/2019**

**Ordre du jour** : , PLU de Cravant : vote du PADD, Vente du logement du 5 rue de la Mairie à Accolay, Gestion du camping d'Accolay, SDEY : délibération permanente - travaux sur l'ensemble du territoire de Deux Rivières, Avenant à la convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, Transfert de la compétence eau à la communauté de communes, Personnel communal : instauration du compte épargne temps, Prestation de services pour l'instruction des actes d'urbanisme : convention avec la 3CVT, Aménagement de l'atelier communal d'Accolay, Convention de servitude avec Enedis (Accolay), Vacation du CPI de Deux Rivières, Avis sur le projet de déchetterie de Vermenton, Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade, Questions diverses.

### **PLU DE CRAVANT – VOTE DU PADD**

Madame le Maire rappelle que par délibération en date du 12 février 2010 le conseil municipal a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de Cravant, conformément aux dispositions des articles L.153-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Vu le code de l'Urbanisme, et ses articles L.151-1 et suivants

Vu l'article L.153-12 du code de l'urbanisme qui stipule « Un débat a lieu au sein [...] du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables... ».

Vu le document présenté à l'ensemble du conseil municipal par Mme le Maire, transmis préalablement à la tenue de la séance aux conseillers et notamment le rappel des grandes orientations définies :

#### **Orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement et d'urbanisme, déclinées en 7 objectifs :**

1. S'inscrire dans une logique de renforcement du bourg dans la structuration urbaine du territoire
2. Accompagner le développement urbain de la commune en affirmant les pôles d'équipements publics
3. Protéger et valoriser la qualité du patrimoine de la commune et les paysages urbains
4. Prendre en compte les risques et les nuisances de toutes natures
5. Protéger, valoriser et développer les espaces naturels et les espaces à intérêt environnemental
6. Favoriser la transition énergétique et le développement durable
7. Limiter les ruissellements et ravinements issus des vallons non urbanisés et des pentes urbanisées et ralentir les montées rapides et brutales correspondantes de niveau d'eau à la suite de fortes pluies dans les cours d'eau principaux ou secondaires, continus ou intermittents

#### **Orientations générales de protection des paysages, des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, déclinées en 3 objectifs :**

1. Protéger les milieux naturels et leur richesse écologique
2. Préserver l'espace agricole
3. Renforcer les fonctions de protection du territoire des espaces naturels

#### **Orientations générales concernant l'habitat, déclinées en 3 objectifs :**

1. Augmenter modérément la population communale
2. Fixer un scénario de développement réaliste
3. Maitriser les besoins en surface constructible

**Orientations générales concernant les déplacements, déclinées en 1 objectif :**

1. Encourager les déplacements doux dans les zones urbanisées ou à urbaniser

**Orientations générales concernant l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs :**

1. Apporter des conditions favorables au développement du tissu économique de la commune

2. Maintenir le développement de l'économie agricole

3. Conforter la vocation touristique et de loisirs de la commune

Madame le Maire ouvre le débat.

Les points suivants ont notamment fait l'objet d'échanges :

- Le choix de fixer le taux de croissance annuel à +0,5 % correspond à une croissance modérée de la population et s'inscrit dans la tendance démographique à la hausse de Cravant depuis près de 20 ans.
- Pour le calcul des surfaces à ouvrir à l'urbanisation, ont préalablement été pris en compte :
  - ◊ Les dents creuses (espaces non construits entourés de parcelles bâties) qui ont été inventoriées.
  - ◊ Les logements vacants qui constituent un potentiel exploitable. À ce sujet, bien que les chiffres de l'INSEE constituent une référence officielle, la commune a procédé à une étude des logements déclarés vacants lors du recensement de la population de 2013, mettant en évidence qu'environ quarante de ces logements étaient depuis habités, constituant pour l'essentiel de l'habitat principal.
  - ◊ L'augmentation du nombre de résidences secondaires sur la commune qui, par comparaison avec les chiffres de l'INSEE, va à l'encontre de la tendance départementale.
- La prise en compte :
  - ◊ des nuisances générées par la RD 606 fera l'objet d'une traduction réglementaire, similairement à ce qui était prévu dans le POS aujourd'hui caduc,
  - ◊ des risques naturels (inondation, ruissellement, protection de la ressource en eau et des milieux naturels) fera l'objet d'une attention particulière qui se traduira par une adaptation spécifique du plan de zonage et du règlement.

Les échanges ont également porté sur l'un des aspects de la loi « Notre » : la perte de la compétence en matière de zones d'activité économique par les communes au profit des intercommunalités. De ce fait, il ne sera pas possible pour la commune de prévoir une nouvelle zone d'activités sur son territoire, la Communauté de Communes n'ayant pas encore réalisé les études spécifiques préalable à l'implantation de ces zones, qui elles-mêmes doivent s'inscrire dans un schéma plus général, le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).

***Après en avoir débattu, le Conseil Municipal :***

***Article 1 : acte qu'un débat a bien eu lieu au sein du conseil municipal conformément aux dispositions de l'article L.153-12 du code de l'Urbanisme***

***Article 2 : valide les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et leur traduction au droit des documents opposables du PLU (zonage et règlement).***

**TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

En application de la LOI n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes, la compétence « eau potable » devient obligatoire pour la Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs.

Cependant, si avant le 1er juillet 2019 au moins 25 % des communes membres de la communauté de communes, représentant au moins 20 % de la population, délibéré pour s'opposer au transfert de la compétence eau potable, le transfert automatique de la compétence est reporté au 1er janvier 2026 au plus tard.

Considérant le souhait de la commune de Deux Rivières de conserver sa compétence « eau potable », Madame le Maire propose de s'opposer à ce transfert de compétence.

***LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée, à l'unanimité, S'OPPOSE au transfert de la compétence « eau potable » à la Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs.***

**AVIS SUR LE PROJET DE DECHETTERIE DE VERMENTON**

Une enquête publique relative à l'agrandissement de la déchetterie de Vermenton par la Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs va être ouverte en mairie de Vermenton du lundi 11 mars au lundi 8 avril 2019 inclus.

Dans le cadre de cette enquête publique le conseil municipal est amené à donner son avis sur ce projet.

***LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition de Madame le Maire, après en avoir délibéré,***

***au scrutin à main levée, à l'unanimité,***

***- EMET un avis FAVORABLE au projet d'agrandissement de la déchetterie de Vermenton,***

***- MANDATE le Maire pour signer tout document permettant l'application de cette décision.***

# Infos pratiques

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Standard  
03 86 42 23 34  
Permanence téléphonique  
tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
(17 h les mardi et vendredi)  
Fax : 03 86 42 29 67

Courriel : [mairie-deuxrivieres@orange.fr](mailto:mairie-deuxrivieres@orange.fr)  
Site internet : [www.cravant-yonne.fr](http://www.cravant-yonne.fr)



Horaires d'ouverture au public :

**lundi** de 14 h à 18 h  
**mercredi** de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h  
**jeudi** de 14 h à 18 h

**Permanence sociale**  
**le mercredi** de 14 h à 18 h  
par Michèle BARY et George BASSAN

Le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Merci de vous renseigner en Mairie.

## RECENSEMENT MILITAIRE

### Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

### Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- livret de famille tenu à jour,
- justificatif de domicile.

### Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois

suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

### Quels sont les effets ?

Suite du recensement, la Mairie délivre une attestation et le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté.

Il est, en outre, inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.



## LA CPAM VOUS INFORME

Gratuit et confidentiel, le **Dossier Médical Partagé** - ou DMP - est un carnet de santé numérique. En France, déjà plus de 4 millions de DMP ouverts, soit 6,3 % de la population. Et dans l'Yonne ?

Le Dossier Médical Partagé (DMP) **facilite la prise en charge médicale**, par exemple en limitant le risque de mélanger des médicaments, les allergies ou les incompatibilités de traitements. Il permet aussi d'éviter les prescriptions et les examens en double.

**Gratuit et confidentiel**, le DMP permet d'accéder à ses informations médicales et de les partager avec les professionnels de santé de son choix.

**Un accès simple et sécurisé**. Seuls le patient et les professionnels de santé autorisés peuvent y accéder et l'alimenter.

Dans l'Yonne au 17/02/2019, 15 707 icaunais ont créé leur DMP, soit un taux de couverture de 4,6 % et le nombre augmente chaque jour !



Pour accéder au Dossier Médical Partagé, il suffit de se connecter au site [dmp.fr](http://dmp.fr) ou de télécharger l'appli DMP (gratuite et sécurisée) pour consulter ou enrichir son DMP sur un smartphone ou une tablette.

Le DMP a un caractère universel : il est ouvert à tous, et accessible sur l'ensemble du territoire national.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE DMP :

le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr) ,  
« DMP Info Service » au 0 810 331 133  
(service 0,06 €/min + prix d'appel),  
Parlez-en à votre pharmacien,  
Demandez à un conseiller de votre CPAM en  
prenant rdv au 3646  
(service 0,06 €/min + prix d'appel)

## LE BAIL MOBILITE

Inscrit dans la loi Elan, le bail mobilité est un bail de 1 à 10 mois pour les logements meublés.

C'est un bail plus court, plus souple et plus flexible. Il s'adresse à tous ceux qui sont en mobilité (stage, étude, mission temporaire, etc.) et qui ont besoin d'un logement rapidement sur une durée courte et limitée.

Objectif du gouvernement à travers ce bail mobilité : le logement ne doit plus jamais être un frein pour l'emploi, les études ou la formation.

### À QUI S'ADRESSE-T-IL, POUR QUELS LOGEMENTS ?

Ce bail s'adresse aux étudiants, aux apprentis, aux stagiaires, aux volontaires en service civique et aux actifs en formation professionnelle, en mission temporaire, en mobilité ou en mutation, sans conditions d'âge ni de ressources. Seuls les logements meublés sont éligibles au bail mobilité.

### QUELLE EST LA DURÉE DU BAIL MOBILITÉ ?

La durée du bail mobilité peut aller de 1 à 10 mois. Ce bail est non renouvelable et non reconductible : sa durée est donc limitée et fixée dès l'entrée dans le logement. Si le locataire souhaite ensuite rester dans son logement, deux options sont possibles : soit il convient avec le bailleur de prolonger son bail à condition que la durée totale du contrat ne dépasse pas 10 mois (cette prolongation fait l'objet d'un avenant), soit il conclut un bail meublé classique.



Avec

**le bail mobilité**

on peut mettre en location  
un bien pour une  
durée de 1 à 10 mois.



### QUELLES SONT LES FORMES ET LE CONTENU DU BAIL MOBILITÉ ?

Il n'y a pas de contrat type pour le bail mobilité, sa forme et son contenu sont simplifiés par rapport au bail meublé classique. Il doit, en revanche, être établi par écrit et contenir des mentions obligatoires telles que la mention « bail mobilité ». Si cette mention n'est pas inscrite, le bail peut être requalifié en bail meublé classique : les bénéficiaires du bail mobilité seront perdus. La raison pour laquelle le locataire signe un bail mobilité doit également être écrite : le locataire doit fournir un justificatif (contrat de travail, convention de stage...) qui prouve qu'il est bien éligible à ce dispositif.

Plus de renseignements disponibles sur le site :  
[bail-mobilite.gouv.fr](http://bail-mobilite.gouv.fr)

## Événements à venir

### **YONNE TOUR SPORT A CRAVANT LE 11 JUILLET**

La commune aura le plaisir d'accueillir pour la troisième fois la joyeuse équipe de « Yonne Tour Sport » dans la zone sportive de la rue des Fossés à Cravant.

Comme les années précédentes, le Conseil Départemental de l'Yonne proposera de nombreuses activités gratuites aux jeunes de 6 à 16 ans.



### **LA CITÉ DE LA VOIX EN AOUT A CRAVANT !**

#### Un nouveau concert en partenariat avec la Cité de la Voix à Vézelay

Fondé en janvier 2015 l'Ensemble Il Buranello est un ensemble de musique baroque composé de jeunes musiciens issus des grands conservatoires européens.

Il a été sélectionné par l'Association « Jeunes Talents » et sera cette année l'hôte de la Cité de la Voix à Vézelay.

L'ensemble interprétera des œuvres de musique italienne des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

Le concert gratuit aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> août en l'église Saint-Pierre Saint-Paul à Cravant, à 20 h 30.



# Infos communales

## RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	<5 mg/L Pt	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0,24	2
pH	7,78	6,5 et 9
Ammonium	<0,05	0,10
Nitrates	<b>57,1</b>	50
Bactéries coliformes /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Entérocoques /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Eschérichia coli /100 ml-MS	<1 n/100mL	0

### Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation non conforme vis-à-vis de la concentration en nitrates qui dépasse la norme de 50 mg/L. Jusqu'aux résultats de la prochaine analyse :

**Il est recommandé aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de 6 mois de ne pas consommer l'eau du robinet**

Le reste de la population n'est pas concerné par cette mesure. Les résultats sont affichés régulièrement sur les panneaux de la commune et consultables en mairie (ou sur son site internet).

## ETAT CIVIL

### REGISTRE D'ETAT CIVIL

#### DÉCÈS

Le 24 janvier

Jean MUR

1 route de Tonnerre

Le 30 janvier

André DUCROT

6 petite rue St Martin

Le 21 mars

Pierre JUTAND

4 rue d'Arbaut

#### NAISSANCE

Le 12 mars

Nausicaä GRANJA FERNANDES

33 route de Paris

## LE RETOUR DES « MAUVAISES HERBES »

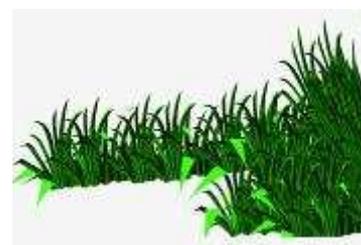
Depuis 2017, la loi interdit l'utilisation de produits phytosanitaires pour désherber.

La Commune prend en charge le désherbage des chaussées et des caniveaux, mais il appartient aux habitants, comme pour la neige d'ailleurs, de prendre en charge les trottoirs devant chez eux.

Il y a un certain nombre de « recettes » pour ce faire :

- l'eau de cuisson des pommes de terre ou des pâtes (c'est l'amidon qui agit),
- 70 g de bicarbonate de soude ans 1 litre d'eau bouillante,
- 1 kg de sel iodé + 200 ml de vinaigre blanc dans 5 litre d'eau.

Mais bien sûr le plus efficace reste les mains, le couteau à herbe et la binette !



## Les acteurs économiques



Votre vélo n'a pas le moral ?  
Les vitesses craquent ?  
La roue voilée ? Les freins usés ?

*Offrons lui un soin 3 \**

*\* Je viens chez vous avec mon camion-atelier*

*\* Je répare et entretiens*

*\* Un service UNIQUE, sur Mesure !*

Pour prendre rendez-vous Tél: 03 86 42 27 36  
ou sur nos portables 06 08 15 08 47 / 06 76 01 74 27

Keith et Judith SMITH.

L'Atelier vélo mobile

et chez nous à 6 rue de l'Église CRAVANT - 89460, Deux Rivières

## Des nouvelles de l'agence postale

### Petit rappel sur les opérations que vous pouvez y faire

#### Achats

Timbres, Emballages pré-affranchis : colissimo France et International  
Enveloppes pré-timbrées (lettre verte, prioritaire), lot 10 ou lot de 100  
Enveloppes cartonnées pré-affranchies en tarif suivi  
Lettres recommandées mobile, Réexpédition de courrier (particuliers)  
Activation des contrats de réexpédition établis sur internet

#### Affranchir

Courriers simples, Courriers suivis, Lettres recommandées  
Colis sans signature ou recommandés France, Colis internationaux

#### Retrait d'espèces

350€ sur 7 jours glissants, effectué avec un chéquier et une pièce d'identité  
ou une carte bancaire « banque postale »  
ou votre carte de livret d'épargne + carte d'identité

#### Dépôt d'espèces

350€ sur 7 jours glissants : numéro de compte + carte d'identité obligatoire.

#### Paiement de vos achats

Carte bancaire (toutes banques), espèces, chèque avec pièce d'identité obligatoire.

Une tablette installée par la poste vous permet de faire des recherches sur la banque postale (compte en ligne), vos suivis de courriers et colis, les services administratifs (mairie, allocations familiales, pôle emploi, service public)

**Heures d'ouverture : du Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30, le samedi de 9 h à 11 h**

**Maison de services au public :**

**Un ordinateur et une imprimante sont à disposition pour effectuer vos démarches administratives.**

**L'agent peut vous diriger dans vos démarches et utilisation du poste informatique.**



**L'agence postale sera fermée :**

**Le jeudi 4 avril pour cause de réunion**

**Du lundi 15 au mardi 23 avril inclus pour congés**

**Du jeudi 2 au samedi 4 mai inclus pour congés**

# Des nouvelles des écoles et des Filous Futés

## INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019 - 2020

INSCRIPTIONS SCOLAIRES  
2019 - 2020



**Inscriptions Scolaires**  
**du 29 avril au 15 mai 2019**

**POUR LES ENFANTS NÉS EN 2016**  
**ou pour les enfants faisant leur première rentrée à Cravant**

Les dossiers d'inscription seront disponibles en mairie de Cravant aux horaires habituels d'ouverture au public:

- les lundis de 14h à 18h ,
- les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- les jeudis de 14h à 18h,

et devront être redéposés auprès du secrétariat de Cravant au plus tard le mercredi 15 mai 2019.

**Pièces à fournir, sauf cas particulier :**

- le livret de famille,
- le carnet de santé de l'enfant à jour,
- un justificatif de domicile,
- le certificat de radiation en cas de changement d'école.

## KERMESSE DES ÉCOLES

La traditionnelle kermesse des écoles aura lieu le vendredi 21 juin à partir de 16 h 45.  
Venez nombreux !

## DU COTÉ DES FILOUS FUTÉS ...

Extrait du programme des camps d'été des Filous Futés :

### **De 4 à 6 ans**

« Alice au Pays des merveilles »

Du lundi 08 au mercredi 10 juillet 2019

« Les mondes imaginaires de Walt Disney »

Du lundi 22 au mercredi 24 juillet 2019

### **De 6 à 8 ans**

« Les petits robinsons »

Du mercredi 10 au vendredi 12 juillet 2019

« Camp équestre »

Du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet 2019

### **De 8 à 12 ans**

« Koh Lanta »

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2019

« Camp équestre »

Du lundi 08 juillet au vendredi 12 juillet 2019

« A bicyclette »

Du mardi 23 au vendredi 26 Juillet 2019

### **Pour les ados**

« Week-end à Nigloland »

Du samedi 22 au dimanche 23 Juin 2019

### **Comment inscrire votre enfant en séjour ou en camps ?**

Réservation par téléphone , mail ou directement au centre de loisirs à compter du mardi 09 avril 2019 à 10h00.

Si votre enfant est déjà inscrit au centre de loisirs, une mise à jour de son dossier est indispensable. La révision de son dossier d'inscription (changement de coordonnées, suivi sanitaire) et la signature du règlement intérieur de séjour se feront lors de la réunion qui se tiendra le mercredi 22 mai à 18h00 au centre de loisirs.

Dans le cas où vous ne pourriez vous y rendre, merci de nous le préciser lors de votre réservation afin que nous puissions convenir d'un RDV.

Si votre enfant n'est pas inscrit au centre de loisirs, merci de prendre un RDV avec le directeur ou la directrice adjointe (Frédéric ou Sabrina). Des renseignements de type état civil et sanitaire vous seront demandés.

Les fiche d'inscription, fiche sanitaire (document cerfa) et règlement intérieur de séjour seront complétés et signés lors de l'entretien ou de la réunion.

Attention : l'adhésion au centre de loisirs est obligatoire (1 € par famille et par an).

Attention : aucun enfant dont l'un des responsables n'aurait pu être rencontré (réunion ou RDV) ne pourra participer au séjour.

Tel : 03.86.42.36.72

# Les Associations

## L'ACCUEIL DES DEUX RIVIERES

L'Accueil des Deux Rivières vous annonce que le méchoui aura lieu le 30 juin et que diverses pistes sont à l'étude en vue d'une sortie instructive.

## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

### Amicale des Sapeurs-Pompiers

Fabien MONCOMBLE, Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Cravant depuis 1996, décide aujourd'hui de laisser sa place après vingt ans de présidence au cours desquelles Fabien et son équipe auront créé de nombreuses manifestations afin d'animer le village.

Pour autant, Fabien reste investi au sein de l'amicale avec une nouvelle casquette.

Un grand merci à lui pour son investissement pendant toutes ces années.

Un nouveau bureau a été élu : Président GUEUX Wilfried  
Secrétaire DENOLET Florian  
Trésorier GUEUX Bruno

### Vide-greniers 1er mai 2019

Comme tous les ans, nous organisons notre traditionnel vide-greniers qui se tiendra le mercredi 1er mai 2019 en plein centre du village ; vous pourrez trouver chez vos commerçants les bulletins d'inscription.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter aux 03.86.31.00.98 ou au 06.29.18.44.92.

**Le Président, Wilfried GUEUX**

### Exposition au lavoir du Donjon

A l'occasion du vide-greniers du 1er mai, la commune aura le plaisir d'accueillir à nouveau M. HITIER, peintre de Clamecy, qui présentera ses toiles sur le thème des fables de La Fontaine au Lavoir du Donjon.

M. HITIER a découvert Cravant et a été séduit par son Lavoir lors de sa participation aux Journées du Patrimoine à Cheully en 2018 où de nombreux visiteurs ont pu apprécier l'exposition qu'il avait faite à la Chapelle. Nul doute que ses réalisations animalières et poétiques enchanteront aussi les visiteurs de Cravant.



## CRAVANT SOLIDARITÉ

Nous voilà déjà au printemps, comme le temps passe !

Nos **après-midis « seniors »** ont repris le 24 janvier pour fêter la nouvelle année et tirer les rois. L'ambiance est toujours chaleureuse et c'est vraiment un plaisir de se retrouver. Regardez comme chacun est concentré sur ses cartons de loto !



Les prochains rendez-vous sont fixés aux :  
**Jeudi 2 mai, Jeudi 29 août et Jeudi 9 décembre**

Le **dimanche 3 mars** nous avons programmé une sortie en car à l'espace culturel d'Appoigny pour écouter la fanfare EPON'AIR et surtout applaudir son chanteur DAVID qui nous a interprété des chansons de Michel Sardou.

Nous étions 38 et je pense que cet après-midi en chansons a plu au plus grand nombre.



Le **4 avril** c'est au cabaret « la ruche gourmande » que nous avons prévu d'aller. Nous vous en reparlerons dans le prochain numéro

Le **vestiaire** continue à être ouvert le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 14 h à 17 h et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 17 h à 19 h. Nous avons installé notre collection printemps-été : n'hésitez pas à nous rendre visite car il y a vraiment de belles choses. Le prix reste inchangé : 2 € pour 15 articles. **Prochaine ouverture : lundi 1<sup>er</sup> avril ou jeudi 18 avril.**

**Les 16 et 17 mars**, comme prévu, s'est déroulée la bourse aux vêtements printemps-été. Comme d'habitude ce fut une réussite avec plus de 2 400 articles à vendre. Je veux en profiter pour remercier les bénévoles qui ne ménagent pas leurs efforts pour que tout se déroule dans de bonnes conditions. Vous les reconnaîtrez dans la photo ci-dessous sans oublier Marie-Claire qui prenait la photo et Césarine qui était malade. La prochaine bourse aux vêtements automne-hiver aura lieu fin octobre mais nous aurons le temps de vous le rappeler.



Puis au **mois de juin** nous mettrons à l'honneur les enfants de la grande section de maternelle rentrant au CP en leur offrant un kit de rentrée scolaire et au **mois de juillet**, en association avec la municipalité, les jeunes du village âgés entre 14 ans et 18 ans pourront s'inscrire pour les chantiers d'été.

Amitiés à tous

La Présidente, Marie THEUREL

## DU COTE DU FSE ...

Un stand FSE sera tenu pendant le vide-grenier de Cravant du 1<sup>er</sup> mai, organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers, ouvrez l'œil si vous souhaitez faire quelques bonnes affaires !

### Ludothèque



Toujours un vif succès pour la ludothèque qui ne désemplie pas. De nouveaux jeux ont été donnés, de nouvelles acquisitions ont été faites, que vous pouvez découvrir dès à présent dans le fond de la ludothèque. L'équipe de bénévoles s'est étoffée cette année et a permis la réouverture de la ludothèque les mercredis dès 16h30 ainsi qu'un mercredi sur deux entre 16h et 18h pendant les vacances scolaires. Prochain rendez-vous ludique, **samedi 6 avril** pour une nouvelle soirée jeux au Bar Brasserie O'Jouvence. En mai, c'est LE rendez-vous à ne pas rater, c'est la fête du jeu ! Rendez-vous **samedi 25 mai à la salle polyvalente** pour une journée conviviale et festive.

Un repas partagé est organisé chaque année, n'hésitez pas à vous rapprocher de Solange ou Jean-François Silvan pour en savoir plus.

### Tennis de Table



C'est la mi-temps pour le championnat de tennis de table avec des résultats qui restent à confirmer en deuxième partie de saison. En effet la première équipe en excellence lutte opiniâtrement pour se maintenir dans l'élite départementale avec une place actuelle en milieu de tableau mais rien n'est fait. La deuxième équipe a un parcours moins compliqué et elle figure actuellement en tête de sa poule de promotion d'excellence, elle pourrait si elle se maintenait dans cette position rejoindre la division supérieure. Pour résumer, cette fin de championnat rien n'est fait mais le meilleur reste envisageable pour les pongistes du FSE.

Rendez-vous en juin pour les résultats !

### Club d'échecs

Petit topo des équipes. **Chez les jeunes**, il y a eu huit participants aux championnats départementaux de Cravant le 20 janvier dernier et sept ont été sélectionnés pour les championnats de Bourgogne, ce qui place le club en première position des clubs icaunais !



- Champion benjamin : Clovis Buet
- Vice-champion Poussin : Nathan Scano
- Championne poussine : Emilia Ferreira
- Vice- championne : Edma Hervé
- Championne Poussinette : Lina chaperon

Lina et Nathan ont débuté cette année et participent à leur première compétition et au Championnat de Bourgogne ! Quant à Clovis, Nathan et Léo Lemaire, ils terminent sixième de leur catégorie. Lina a remporté le titre de championne de Bourgogne (seule petite poussine), bravo !

Le **5 mai** aura lieu à Vermenton les championnats départementaux jeunes de parties rapides. Un championnat de clubs par équipes jeunes est en préparation et devrait avoir lieu le autour du **16 juin** à Vermenton également. **Chez les adultes**, l'équipe de régionale 1 a gagné son match de dimanche dernier contre le club CUBE de Dijon 3-2. Bravo à Alain, André, Didier et Guillaume, l'équipe se place en *deuxième position* du groupe, il ne reste plus qu'une manche qui se déroulera le 31 mars contre Beaune.

**Le rapide de Cravant se déroulera le 23 juin à la salle du Gué d'Arbaut.**

### Ateliers créatifs enfant

Le groupe de Solenne travaille d'arrache-pied autour du thème de la Bande Dessinée cette année. Ils ont choisi de réaliser entièrement le scénario et les planches d'une bande dessinée. Un travail titanesque, entrecoupé de petites réalisations plus légères comme les chocolats de Noël, qui a particulièrement ravi les plus gourmands. Pour entrevoir d'un peu plus près ce qu'est la réalisation d'une bande dessinée, notre groupe d'apprentis scénaristes et dessinateurs a eu la chance de rencontrer **Jean-Charles Gibaud**, professeur d'Histoire-Géographie passionné de 7<sup>e</sup> Art, qui a sorti l'an dernier avec son collègue et ami **Ilker Caliskan** le premier volume « *Vae Victis* » de sa bande dessinée **VINDICTA**. Celle-ci se situe en 52 av. J.C. alors que la Guerre des Gaules fait rage... Une rencontre enrichissante pour nos apprentis, qui ont appris en exclusivité que la suite de *Vae Victis* allait sortir cette année, et qui réalisent l'ampleur du travail que demande un tel projet !



### A la bibliothèque



Du mercredi 27 mars  
au lundi 22 avril,  
la bibliothèque sera ouverte  
uniquement  
Les lundis de 16h à 18h,  
les mercredis de 16h à 18h et  
les samedis de 10h à 12h.  
Merci de votre compréhension

Les travaux de mises aux normes sont quasiment terminés. Une nouvelle signalétique intérieure et extérieure a été réalisée ainsi que différents travaux d'aménagements comme cela a été fait à l'école et à la salle polyvalente.

Les **horaires d'ouverture de la bibliothèque seront modifiés entre le mercredi 27 mars et le lundi 22 avril**. Elle sera ouverte uniquement les **lundis et mercredis entre 16h et 18h** et les **samedis entre 10h et 12h**. Les horaires habituels reprendront dès la fin des vacances scolaires de Pâques.

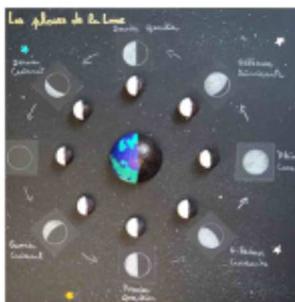
Merci aux personnes ayant répondu favorablement à notre recherche de bénévoles pour le samedi matin, cela nous permet d'étoffer notre dynamique équipe de bénévoles et de développer nos différentes animations.

### L'animation à la bibliothèque



**Bébés lecteurs** : Depuis janvier 2019, nous réalisons une séance bébé lecteur à la crèche Sucre d'Orge de Vermenton. Une fois par mois, une séance d'une heure est proposée sur place. Ce n'est pas un spectacle mais un moment autour du livre et de la lecture avec un libre accès aux livres pour les enfants et les animatrices présentes. A chaque séance, entre 12 et 18 enfants sont sensibilisés à la lecture pour un moment d'échanges très apprécié de toutes et tous. Pour ceux qui souhaitent en savoir plus, vous pouvez retrouver la vidéo d'une quinzaine de minutes d'Evelio Cabrejo-parra « *Le livre dans le développement du tout-petit* » sur Internet autour de l'importance de la lecture aux plus jeunes.

**Ateliers scientifiques et créatifs enfants** : Un atelier astronomie a été réalisé le **6 mars** dernier. Les participants ont réalisé une maquette en trois dimensions des *phases de la lune*. C'est Stéphane Montchaud, de l'association Ursa Major Astronomie qui anime toujours ces moments tant attendus par certains. Prochain rendez-vous avec Stéphane, mercredi 12 juin. Solenne quant à elle a ravi les petites mains créatives avec deux ateliers différents, *les maisons de fées* le 13 février et *la décoration de printemps de stylo* le 20 mars. Imagination, réflexion, manipulation sont au programme de ces rencontres que les enfants attendent avec impatience.



### Collaboration avec la Bibliothèque Départementale de l'Yonne

**Accueil de la dernière réunion de secteur** (Yonne Sud) le 1<sup>er</sup> février entre les collègues de la BDY et une partie des bibliothécaires du secteur Sud : Mailly la Ville, Pourrain, Flogny la Chapelle, Avallon, Vézelay...

**Formation autour du « Jeu en Bibliothèque »** organisé par la BDY les 7 et 8 février avec Jean-Louis Sbardella de la société Illudie en présence de plusieurs collègues du département.

**A noter dans vos agendas, un apéro-concert** est programmé en collaboration avec la BDY, dans le cadre du festival Scène locale 89. Nous aurons la chance de recevoir la chanteuse Sarah Lorient qui vient de sortir son album *Irrésistiblement*. Elle viendra interpréter son répertoire à la bibliothèque, le **mercredi 29 mai à 20h**. L'entrée est gratuite, dans la limite des places disponibles et à l'issu du concert l'apéritif est offert. Une belle façon de commencer le week-end de l'Ascension !



### Avec les classes élémentaires



La classe de CM1-CM2 de Solange continue son **voyage en numérique** ! Au début de l'année nous avons découvert les logiciels **Scratch** et **Scratch Jr** pour apprendre à programmer des personnages et à faire de petites créations en jeu vidéo. Un langage que les enfants comprennent vite et qui va leur servir tout au long de leur cursus scolaire.

En mars, nous avons expérimenté les **kits Makey Makey** de la BDY. *Make et Key* – Expérimenter pour découvrir ! Quel est le lien entre les bananes, les pommes, les petites cuillères et les plats à tartelettes ? Leur conductivité bien sûr ! Les 30 élèves de CM1-CM2 ont testé les kits Makey Makey prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne... Ce mini circuit imprimé intégrant une puce Arduino leur a permis de réaliser un fruitophone ou un piano banane, ou encore un piano clé... Imagination, réflexion, expérimentation et un minimum de concentration pour une découverte enthousiasmante de ce nouvel outil dans notre voyage en numérique de cette année.



Avec la classe de CE1-CE2 de Murielle nous découvrons les arbres et la forêt. De nos lectures naissent des réflexions et des échanges poétiques, pacifiques et pleins de bon sens. Nous avons découvert « L'arbre de la paix » d'Anne Jonas et de Régis Lejonc qui nous a emmené en Afrique, « Sors de mon bois » d'Alberto Benevelli et enfin « Et trois corneilles » d'Anne Herbauts. Des lectures qui abondent dans le sens du partage, de l'échange et des relations amicales que les enfants apprécient tout particulièrement. Enfin avec la classe de grande section et de CP d'Emmanuel nous abordons les contes, et parfois les contes détournés pleins d'humour et de poésie.



### Fête du jeu 2019

L'édition 2019 de la Fête du Jeu se déroulera sur deux jours comme à l'accoutumée.

Vendredi, ce seront les élèves des écoles de Cravant, Accolay, Vincelles et Bazarnes qui ouvriront la fête. Ils viendront jouer pendant le temps de classe car on peut apprendre en jouant. Le midi, les enfants des Filous-Fûtés participeront à leur tour à cet épisode ludique. Toute la journée, ils seront accueillis par les bénévoles de la Ludothèque avec un renfort des élèves du Lycée agricole Albert Schweitzer de Champs sur Yonne pour qui la journée constituera un moment d'apprentissage du public infantile en terme d'animation et d'accueil.



Samedi, de 14 heures à tard dans la nuit, ce sera une ouverture tout public. La section Tarot du FSE se joindra à l'assemblée pour davantage de jeux, un tournoi est même prévu.

Les classiques, les modernes, les traditionnels, les jeux de coopération, les jeux de plateau, les escape games, les jeux en bois, les jeux pour les plus petits, tous seront présents pour répondre aux goûts des uns et des autres.

La ludothèque de Cravant est une section du FSE. Elle est soutenue matériellement par la commune de Deux Rivières et par un financement de la Communauté de Communes Chablis Village et Terroirs.

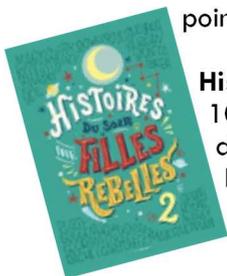
Les Cravantais sont tous invités à cet événement gratuit.

Solange et Jean-François Silvan

### La bibliothèque vous recommande ...

#### JEUNESSE

**En scène, volume 2 et 3 de Cuvie** : Bien décidée à devenir ballerine, Kanade a impressionné ses proches avec sa prestation de Cupidon dans *Don Quichotte*. D'abord sur un petit nuage, la jeune fille mesure vite le chemin qui lui reste à parcourir avant de réaliser son rêve. Il lui faut apprivoiser les pointes, mais en plus, les rivales ne manquent sur sa route.



**Histoires du soir pour filles rebelles, 2 de Francesca Cavallo et Elena Favilli** :

100 nouveaux destins de femmes héroïques du monde entier, d'hier et d'aujourd'hui. Mieux que tous les livres de contes de fées !

Elles sont sportives, aventurières, scientifiques, créatives, courageuses ou surprenantes... La saga des Filles rebelles continue. Cet album encourage chacun à suivre ses rêves. Parce que l'imaginaire se nourrit d'exemples vécus. Voilà les histoires que nous devrions lire à nos filles... et à nos garçons !

**Internet et ses pièges expliqués aux enfants** de Mon petit quotidien : Un petit livre à l'intention des parents et de leurs enfants. Il nous montre comment bien utiliser un moteur de recherche, une boîte mail, mais aussi les réseaux sociaux, ou encore Wikipédia. Sont également posées les questions de la protection des données personnelles ou encore de la présence d'écrans dans la chambre des enfants. Un livre concis, pédagogue et utile pour une première sensibilisation aux joies et désillusions de la toile.



**Orphéa Fabula** de Marie Alinho, volume 2 et 3 : Orphéa débarque sur un drakkar en Norvège au IX<sup>ème</sup> siècle, alors que le roi et ses troupes s'apprêtent à partir en guerre. Dernière étape avant que les soldats ne prennent la mer : les prêtresses-voies doivent contacter les dieux pour s'assurer que le raid sera victorieux. Malheureusement, les Yeux du Dragon, les cristaux magiques qui assurent la connexion avec Odin et Freyja, sont introuvables ! Pour faire revenir la chance et apaiser le roi, ébranlé par ce mauvais présage, Orphéa doit absolument retrouver les pierres... La série d'aventures historiques d'une espionne détonante ! Des romans illustrés idéaux pour les lecteurs et lectrices de 8/10 ans !



## ADULTES

**Les gratitudes** de Delphine de Vigan : « Je suis orthophoniste. Je travaille avec les mots et avec le silence. Les non-dits. Je travaille avec la honte, le secret, les regrets. Je travaille avec l'absence, les souvenirs disparus, et ceux qui resurgissent, au détour d'un prénom, d'une image, d'un mot. Je travaille avec les douleurs d'hier et celles d'aujourd'hui. Les confidences. Et la peur de mourir. Cela fait partie de mon métier. Mais ce qui continue de m'étonner, ce qui me sidère même, ce qui encore aujourd'hui, après plus de dix ans de pratique, me coupe parfois littéralement le souffle, c'est la pérennité des douleurs d'enfance. Une empreinte ardente, incandescente, malgré les années. Qui ne s'efface pas ». Michka est en train de perdre peu à peu l'usage de la parole. Autour d'elles, deux personnes se retrouvent : Marie, une jeune femme dont elle est très proche, et Jérôme, l'orthophoniste chargé de la suivre.



**La sœur de la lune** de Lucinda Riley : Tiggy D'Aplière a toujours senti les choses, un instinct dans lequel son père adoptif décédé, l'excentrique milliardaire Pa Salt – surnommé ainsi par ses six filles, adoptées aux quatre coins du monde – lui disait d'avoir confiance. Suivant cet instinct, elle déménage en Ecosse, dans les vastes Highlands, pour travailler sur le domaine de l'énigmatique Laird Charlie Kinnaird, et prendre soin de la faune locale. Cette décision la met sur le chemin d'un ancien gitan qui la guide sur les traces de ses origines... jusqu'à la ville de Grenade et la communauté gitane du quartier de Sacromonte. Quels sont ses liens avec cette communauté qui a dû fuir pendant la guerre civile ? Et avec « La Candela », la plus grande danseuse de flamenco de sa génération ? Alors que Tiggy découvre son histoire et commence à appréhender l'étendue de son pouvoir, elle devra choisir : rester avec sa famille retrouvée ou retourner à Kinnaird, auprès de Charlie...



**Le prince à la petite tasse** d'Emilie de Turckheim : Un jour, j'ai dit : « Ils sont des milliers à dormir dehors. Quelqu'un pourrait habiter chez nous, peut-être ? » Et Fabrice a dit : « Oui, il faudra juste acheter un lit. » Et notre fils Marius a dit : « Faudra apprendre sa langue avant qu'il arrive. » Et son petit frère Noé a ajouté : « Faudra surtout lui apprendre à jouer aux cartes, parce qu'on adore jouer aux cartes, nous ! » Pendant neuf mois, Émilie, Fabrice et leurs deux enfants ont accueilli dans leur appartement parisien Reza, un jeune Afghan qui a fui son pays en guerre à l'âge de douze ans. Ce journal lumineux retrace la formidable aventure de ces mois passés à se découvrir et à retrouver ce qu'on avait égaré en chemin : l'espoir et la fraternité.



**Famille zéro déchet** de Jérémie Pichon et Bénédicte Moret : Avec Famille zéro déchet, on nous incite à revoir nos habitudes de consommation. D'après Jérémie Pichon et Bénédicte Moret, produire zéro déchet, c'est tout à fait possible et encore plus souhaitable. Alors comment s'y prendre ? Les auteurs nous mettent sur la voie du comportement responsable. Pour eux, adopter une posture écocitoyenne passe par la case de l'écobilan qui permet de connaître avec précision son mode de consommation afin de mieux le maîtriser et de pouvoir le modifier. On nous propose toutes les solutions possibles pour ne plus rien avoir à jeter à la poubelle. Et ça marche !



**A I' E. S. C. A. L. I. E. R.**

## Atelier Terre

A nouveau Yves Varanguin a animé un stage de poterie tous les samedis du mois de mars pour les débutants et les passionnés. Le succès a été au rendez-vous pour la dizaine de participants. Les ateliers ont eu lieu dans l'atelier de l'artiste à Mailly la Ville.

### Atelier cuisine

Pour l'atelier Parents-Enfants du 16 mars organisé par le Foyer Socio-Éducatif de Cravant, Jean-François Silvan a choisi de faire le lien entre les sciences et la cuisine.

Il est vrai que la cuisine mobilise les sciences « dures » comme la Physique pour tout ce qui se rapporte à la cuisson ou à la préparation des aliments (en modifiant l'état de leur matière liquide, solide ou gazeuse) ou la Chimie pour les différentes réactions utilisées en cuisine (émulsion, gélification, dissolution, cristallisation, etc...) mais aussi les sciences « molles » comme la Biologie pour la connaissance des plantes et des animaux, la Géographie ou l'Histoire pour l'origine des recettes. A ceci s'ajoute les Mathématiques pour l'ensemble des calculs pour les poids et volume des ingrédients, les temps ou les températures de cuisson. Bref, la science est partout en cuisine !

Les six enfants présents avec leurs parents ont pu expérimenter les trois états de la matière dans un gâteau à la fois solide, liquide et gazeux. Ils ont aussi fabriqué des billes de jus de fruits avec un recette de gélification à l'agar-agar. Solides au toucher, elles fondaient pourtant dans la bouche. Ils ont aussi exploré les lois de la lumière en fabriquant une gelée phosphorescente qui brillait dans l'obscurité quand elle a été l'exposée à de la lumière noire. Ils ont appris à l'occasion la véritable histoire de l'arc en ciel dont les couleurs ont été codifiées par Isaac Newton au XVIIIème siècle. Il a, en effet, choisi de retenir sept couleurs dans son cercle chromatique alors que cinq suffisaient.

Il voulait que la lumière soit en concordance avec ses sept couleurs avec les sept notes de l'octave musical. Et depuis, l'arc en ciel possède sept couleurs ! Les enfants ont aussi beaucoup apprécié la fabrication d'un slime bien gluant mais comestible ! Le prochain atelier cuisine est prévu le 27 avril après-midi sur la thématique des beignets.



### Ateliers Créatifs

Travaux d'aiguilles et de fils pour ce trimestre, avec de la couture en janvier pour la réalisation d'un petit tote bag et de la broderie suisse en mars ! En février, pendant les vacances, c'est l'atelier parent- enfant autour de la décoration en quilling

(papier roulé) qui a réuni une petite troupe de créatrices en herbe. Pour les vacances de Pâques, ce sera un atelier parent-enfant autour des boucles d'oreilles en quilling ou en origami qui sera proposé, le vendredi 26 avril. En mai, le vendredi 17, retour à la couture pour la réalisation d'un sac à tarte !

### Ateliers détente créative

Toujours autant de succès pour les ateliers de détente créative proposés par Claudine. Après « Mes desseins pour 2019 », en janvier, puis « Portrait chinois » en février et « Le printemps pointe » en mars, il n'y aura pas d'atelier en avril. Le 18 mai le thème proposé est « petit bonheurs », tandis que le 8 juin, c'est une sortie autour du land art qui sera proposé.



### Atelier œnologie

Un nouveau souffle pour les rendez-vous œnologie avec une soirée autour des **vins d'Irancy** de la Cave Bienvenue. C'est Bertrand Pincemin qui a animé cet atelier le 31 janvier dernier pour le plus grand bonheur des amateurs de dégustation et d'histoires locales. Un prochain rendez-vous est fixé le vendredi 12 avril à 19h autour du thème des **vins étrangers**. Une fois n'est pas coutume l'atelier aura lieu à la cave de Vincelles, « La croisée des vins », 16 route Nationale. Les inscriptions à l'atelier se feront directement auprès de Claude Basté au 06.74.33.81.60.

---

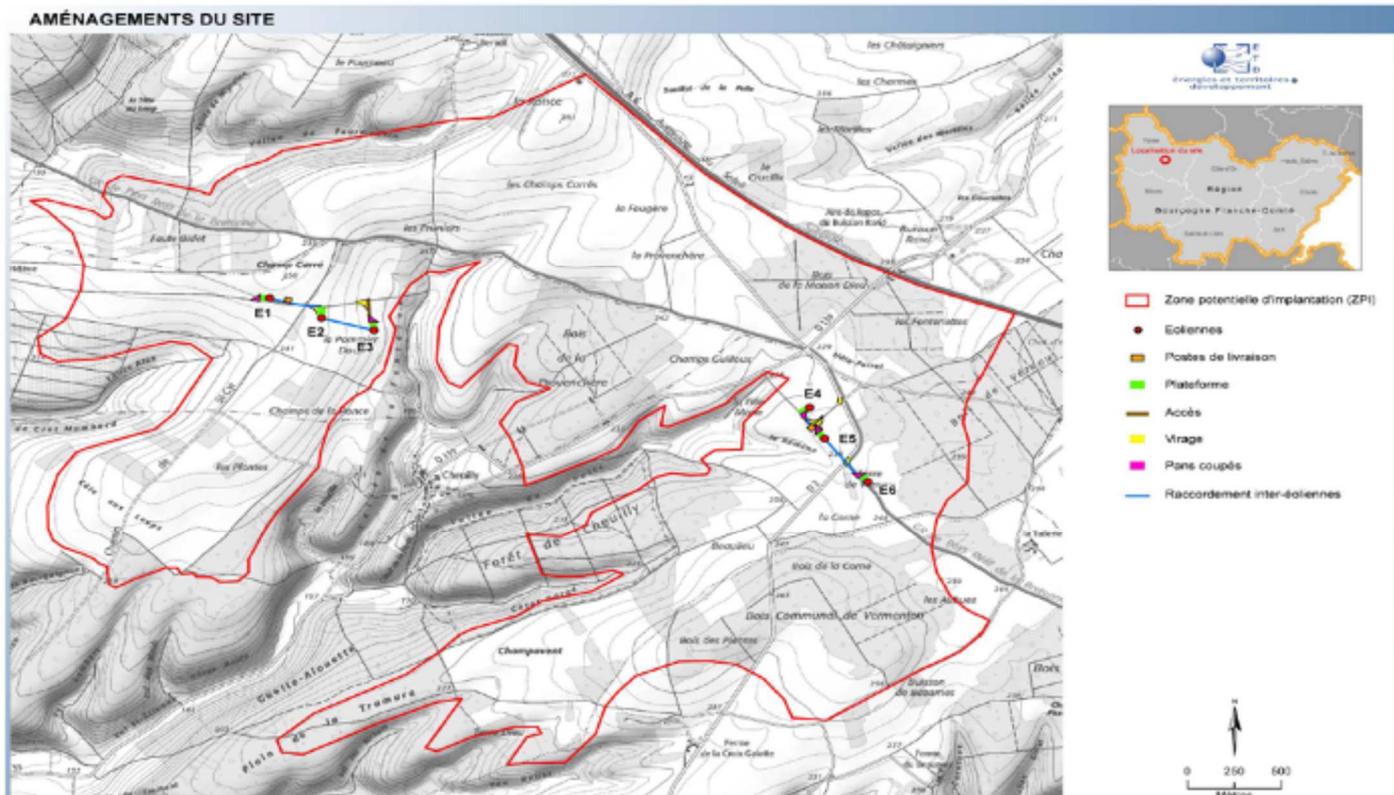
# Parc Éolien des Coteaux de l'Yonne

---

La société EOLFI, développeur et l'exploitant français de parcs éoliens nous informe :

### Parc Eolien des Coteaux de l'Yonne

Une nouvelle implantation, sur les conseils des services préfectoraux, comporte 6 éoliennes contre 10 initialement.



3 éoliennes sont sur la commune de Deux Rivières, au Nord Est de Cheully, en recul, sur le plateau vers les Vézéau.



Différentes réunions de concertation ainsi que l'enquête publique auront lieu avant la fin de l'année, pour une décision du préfet au dernier trimestre 2019. En Juin, une après-midi concertation aura lieu. Sous la forme d'ateliers, suivi d'un apéritif vous sera proposé par le porteur du projet. Un atelier spécifique sur le paysage, sur l'environnement et aussi également sur le financement participatif seront mis en place. Une exposition sur le projet sera installée. Les membres de l'équipe du projet ainsi que des experts seront présents pour répondre à toutes vos questions.

Un site internet sera mis en place avant l'été où vous pourrez retrouver toutes les informations relatives au projet : <https://parc-eolien-des-coteaux-de-l-yonne.fr/>

L'enquête publique se déroulera durant l'automne. Des permanences se tiendront en mairie, pendant lesquels le commissaire enquêteur répondra aux questions sur le projet dont le dossier complet sera consultable, et chacun pourra déposer son avis.

La société EOLFI reste disponible pour répondre à toutes vos questions.

---

## Ceux qui font les échos

---

Voilà 5 ans, la nouvelle équipe municipale vous proposait son premier bulletin municipal. Nous voulons profiter de cet anniversaire pour remercier tous ceux qui, au long de ces cinq années ont contribué à vous proposer, tous les trois mois, l'actualité de notre village.

Ceux qui participent au Comité de Rédaction et choisissent les sujets :

Annie Villecourt, Colette Lerman, Déborah Hervé, George Bassan, Jean François Silvan, Sylvain Lehoussel et Yannick Mauchant.

Ceux qui écrivent les articles :

Les membres du Comité de Rédaction et les responsables des associations du village : Accueil de Deux Rivières, Amicale des Sapeurs-Pompiers, Apache, Arbre de Vie, Aviatroglo, Cravant en Fête, Cravant Patrimoine, Cravant Solidarité et le FSE.

Ceux qui mettent en page le bulletin :

Sylvain Lehoussel et Yannick Mauchant

Ceux qui assemblent et qui agrafent :

Césarine Ambre, George Bassan, Marie-Claude Catherineau, Nicole et André Gervais, Marie-Claire Jacotey, Renée Laterrère, Denise Maurice, Marie Theurel.

Ceux qui le distribuent dans vos boîtes aux lettres :

Annie Villecourt, Colette et Daniel Lerman, George Bassan, Nicole Gervais, Solange et Jean François Silvan, Sylvain Lehoussel, Valérie Legrand, Yvette Berry et nous sommes heureux d'accueillir à partir de ce numéro Michel Ko-Tso dans le groupe.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, vous serez accueilli avec plaisir. N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie.

*George BASSAN, Animatrice du comité « Communication »*

---

## Dernières minutes

---

### STATIONNEMENT GENANT

Régulièrement, le service « Environnement » de la Communauté de Communes signale à la Mairie que la benne a été dans l'incapacité de procéder au ramassage des poubelles d'une rue en raison de la présence d'un véhicule en stationnement gênant.

Ces incivilités pénalisent l'ensemble des riverains.

Nous rappelons à tous la nécessité de respecter les dispositions du Code de la Route en matière de stationnement et ce afin que la tournée d'enlèvement des ordures ménagères puisse se dérouler sans encombre le vendredi matin.



### ENCOMBRANTS

**Le ramassage des encombrants aura lieu le matin du mercredi 24 avril.**

**Pour en bénéficier il faut déposer le bulletin joint, à la Mairie, au plus tard le vendredi 19 avril à 18h.**

Pour mémoire, la collecte et le traitement des déchets est une mission de notre Communauté de Commune. Ce ramassage d'encombrants est **un service rendu par la commune essentiellement aux personnes âgées et n'ayant ni véhicule ni aide** pour se rendre en déchèterie, dans les limites définies dans le bulletin d'inscription.

### OUVERTURE DE L'ÉGLISE EN PÉRIODE ESTIVALE

---

Pour la troisième année, le groupe de bénévoles ouvrira l'église du samedi 6 juillet au dimanche 22 septembre, de 15h à 17h tous les jours du lundi au samedi et de 10h à 12h le samedi et le dimanche.

Une visite guidée gratuite sera organisée au cours de l'été.

**POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2019 ...**

**Histoire des mariages à Cravant** : Pour les Journées du Patrimoine, en 2019, nous souhaiterions organiser une exposition de photos de mariage à Cravant. Si vous avez à votre disposition des photos anciennes (ou récentes d'ailleurs !) merci de les confier à la mairie : nous les scannerons et vous les rendrons rapidement et pourrons ainsi exposer l'histoire des mariages à Cravant.

*N'hésitez pas à demander autour de vous ! Merci !*

**DESTOCKAGE AU VESTIAIRE**

**Cravant Solidarité organisera un grand déstockage de vêtements au vestiaire de la Salle Polyvalente. Nombreux articles à 0.50 €, rendez-vous à la Salle Polyvalente le samedi 18 mai de 10 h à 17 h.**

**L'AGENDA**

<b>Avril</b>				
Samedi 6	20h30	Soirée jeux pour tous	FSE	Bar O jouvence
Samedi 6 Dimanche 7		Exposition des artistes	Cravant en Fête	Salle Polyvalente
Vendredi 12	19h	Atelier œnologie : les vins étrangers	FSE	Cave Vincelles
Jeudi 18	17h - 19h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Mercredi 24	À partir de 8h	Ramassage des encombrants	Commune	Village
Vendredi 26	9h15 - 11h45	Atelier créatif parent-enfant : Boucles d'oreilles en quilling et origami	FSE	ESCALIER
Samedi 27	14h - 17h	Atelier cuisine : les beignets	FSE	ESCALIER
<b>Mai</b>				
Mercredi 1er	Journée	Vide-greniers	Amicale Pompiers	Village
Lundi 6	14h - 17h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 11	14h - 17h	Atelier cuisine : les fleurs	FSE	ESCALIER
Samedi 11	20h30	Soirée théâtre	FSE	Salle Gué d'Arbaut
Jeudi 16	17h - 19h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Vendredi 17	9h15 - 11h45	Atelier couture adulte : Sac à tartes	FSE	ESCALIER
Samedi 18	10h - 17h	Déstockage au vestiaire : articles à 0.50 €	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 18	14h30 - 16h	Atelier détente créative : Mes petits bonheurs	FSE	ESCALIER
Samedi 25	14h à minuit	Fête mondiale du jeu	FSE	Salle Polyvalente
Dimanche 26	8h - 18h	Élections Européennes	/	Salle Polyvalente
Mercredi 29	20h	Apéro-concert avec SARAH LORIENT	FSE	Bibliothèque
<b>Juin</b>				
Lundi 3	14h - 17h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 8	À définir	Atelier détente créative : Sortie Land Art	FSE	ESCALIER
Samedi 8	20h30	Soirée théâtre	FSE	Salle Gué d'Arbaut
Dimanche 9	10h - 12h	Atelier cuisine et repas partagé : Tapas	FSE	ESCALIER
Mercredi 12	14h30 - 16h	Atelier astronomie pour les enfants avec Stéphane Montchaud	FSE	Bibliothèque
Samedi 15	14h - 18h	Après-midi jeux pour tous	FSE	Bar O jouvence
Jeudi 20	17h - 19h	Vestiaire	Cr. Solidarité	Salle Polyvalente
Vendredi 21	9h15 - 11h45	Atelier créatif adultes	FSE	ESCALIER
Vendredi 21	À partir de 16h45	Kermesse des écoles	École	École
Dimanche 23	9h	11 <sup>e</sup> Tournoi Rapide d'Échecs	FSE	Salle Gué d'Arbaut
Dimanche 30		Méchoui	Accueil des Deux Rivières	Salle Polyvalente